

Charte d'utilisation du mésocentre Paris-Saclay

Présentation et objectifs du mésocentre

Le mésocentre Paris-Saclay est issu de la réunion de plusieurs plateformes originellement financées et opérées par leurs établissements et équipes techniques respectives. Il a pour but de couvrir notamment les utilisations ne relevant pas d'un dépôt de projet dans un centre de calcul national par exemple aux titres suivants :

- mise au point d'un code de calcul ou de jeux de paramètres adaptés à des calculs plus intensif en centre national,
- utilisation de ressources modérées dans le respect d'un principe de partage équitable entre utilisateurs dans le cadre d'un projet de recherche, qu'il soit de nature essentiellement numérique ou mixte (à la fois théorique et expérimental),
- utilisation de certaines ressources dans le cadre d'une prestation de routine assurée par un service de l'Université, après discussion des modalités de refacturation interne avec le comité de gestion du mésocentre,
- utilisation pédagogique dans certaines ressources, dans un cadre convenu à l'avance ou négocié au cas par cas avec le comité de gestion du mésocentre.

Financement

Des ressources sont prévues dans les budgets des établissements partenaires dans le cadre de l'Université Paris-Saclay pour la mise à disposition de ses personnels scientifiques et techniques de ressources de calcul et de traitement de données pour des utilisations telles que mentionnées au titre précédent. Cependant, les utilisateurs actuels ou prospectifs sont invités à contribuer financièrement à l'évolution et au fonctionnement des plateformes par le biais des appels à projets auxquels ils sont éligibles. Le comité scientifique et technique du mésocentre est disponible pour conseiller et assister les déposants dans la rédaction du volet numérique de leur(s) réponse(s) à appel(s) à projets.

Utilisateurs éligibles

Tous les personnels scientifiques et techniques des unités de recherche rattachées à un établissement membre de l'Université Paris-Sud peuvent bénéficier des ressources du mésocentre. Le contact d'un responsable scientifique et d'un responsable technique permanents doivent obligatoirement être fournis avant création effective d'un projet au sein du mésocentre, mais des personnels non permanents peuvent bénéficier de comptes d'accès au même titre que les permanents dans le cadre d'un projet identifié dès lors qu'ils ont le niveau technique requis pour l'utilisation correcte des ressources informatiques fournies.

Modalités d'accès

Dépôt et validation d'un projet scientifique

Un formulaire de demande d'accès aux ressources est mis à disposition sur le site web du mésocentre. Les utilisateurs prospectifs sont invités à le remplir au mieux de leurs connaissances et à l'envoyer à l'adresse de contact indiquée à proximité du formulaire. Les éléments clés du projet

seront examinés par un comité scientifique et technique, qui pourra éventuellement proposer une rencontre avec un/des spécialistes du domaine scientifique visé dans le but d'aider à optimiser l'utilisation des ressources fournies et émettre un avis sur les demandes d'accès direct aux plateformes en fonction du niveau de ressources demandé.

Identification des utilisations et contrôle d'accès

Des comptes informatiques à durée limitée (périodiquement reconductibles en cas d'étalement du projet des périodes qui le nécessiteraient) sont créés après validation du projet par le comité scientifique et technique. Ces comptes sont individuels, et les identifiants, mots de passe ou autres (comme des clés privées) ne doivent jamais être partagées entre utilisateurs.

Niveau technique requis

Les utilisateurs sont informés qu'un niveau technique variable est requis pour l'accès à certaines ressources fournies par le mésocentre. La procédure de prise de contact avec le comité scientifique et technique est l'occasion d'évaluer l'adéquation du niveau d'au moins avec les ressources demandées. En cas d'insuffisance, des ressources d'autoformation et des conseils pourront être fournis par les équipes techniques du mésocentre pour permettre une prise en main progressive. Les utilisateurs s'engagent au besoin à prendre connaissance de ces ressources documentaires, suivre ces conseils et solliciter de l'aide en cas de doute, dans le but d'un fonctionnement harmonieux du mésocentre pour l'ensemble des utilisateurs et personnels impliqués.

Utilisation des ressources

Finalité

Les utilisateurs du mésocentre s'engagent à faire une utilisation des ressources numériques fournies dans le cadre des missions scientifiques (recherche et expertise) et pédagogiques de l'Université Paris-Sud.

Données à caractère personnel/sensible

Les plateformes du mésocentre Paris-Saclay ne sont actuellement pas labellisées pour héberger des données sensibles (type de données de santé ou des données identifiantes comme de façon nominative). Les utilisateurs intéressés par ce type d'application sont invités à contacter le comité de gestion du mésocentre pour discuter de la faisabilité future de leur projet.

Confidentialité

Les utilisateurs du mésocentre s'engagent à respecter les politiques de contrôle d'accès mises en places par les administrateurs des plateformes, et à ne pas chercher à accéder sans autorisation à des données appartenant à des équipes auxquelles ils ne sont pas rattachés, ou afférentes à des projets auxquels ils ne participent pas.

Politiques de partage des ressources

Les utilisateurs s'engagent à respecter l'utilisation prévue des différents éléments de l'architecture des machines mises à leur disposition (ressources réservées au calcul intensif, aux transferts de volumes importants de données, à la programmation des travaux en file d'attente, etc.) ainsi que les politiques de file d'attente et quota auxquels ils ont obtenu l'accès à la suite de l'examen de leur dépôt de projet. Ces autorisations d'accès peuvent être réévaluées sur simple prise de contact avec l'équipe technique du mésocentre si des essais de calculs montrent que les possibilités initialement

accordées sont insuffisantes pour la conduite efficace du projet scientifique, dans la limite du principe de partage équitable des ressources entre utilisateurs.

Concours à la sécurité des accès

Les utilisateurs s'engagent à contacter l'équipe technique du mésocentre dans les meilleurs délais en cas de divulgation ou suspicion de divulgation de leurs éléments identifiants auprès d'utilisateurs non autorisés.

Divers

Les utilisateurs sont d'avance remerciés de signaler aux équipes techniques tout dysfonctionnement et anomalies qu'ils pourraient constater lors de leur utilisation des ressources, dans l'intérêt commun de l'amélioration de la qualité du service.

Licences logicielles

Les utilisateurs s'engagent à ne déployer dans leurs espace de stockage privés et à exécuter que des logiciels qu'ils sont dûment autorisés à exploiter, quels que soient les termes de la licence correspondante (logiciel libre ou commercial). Les utilisateurs sont invités à faire particulièrement attention aux éventuelles dispositions spécifiques à l'utilisation en centre de calcul, ou à la mention d'éventuelles références bibliographiques dans toute publication dérivée des résultats obtenus avec le(s) logiciel(s) en question.

Protection des données

Il est rappelé que fonctionnalités de stockage fournies dans le cadre des moyens de calcul ne constituent pas une solution sécurisée (avec retour en arrière possible en cas d'altération involontaire ou de dysfonctionnement matériel ou logiciel), et que la réalisation de copies de sauvegarde des données irremplaçables est laissée à l'initiative des utilisateurs.

Gestion des données

Les utilisateurs prospectifs du mésocentre s'engagent à accompagner leur projet d'un plan de gestion des données incluant les dimensions : acquisition et traçabilité des données brutes et des méta-données associées, traçabilité des traitements mono ou multi-étapes et des jeux de paramètres afférents, définition de livrables en accès ouvert et choix d'un format de diffusion et d'une solution d'hébergement et de référencement à long-terme.

Il est également rappelé que les fonctionnalités de stockage de certaines ressources (type HPC) sont prévues pour la durée de vie des projets, et non pour l'archivage des résultats définitifs des projets une fois ceux-ci menés à leur terme.

Expertise

Lors de la mise en œuvre de certains codes de calcul nécessitant une adaptation ou une optimisation particulière pour tirer le meilleur parti des ressources matérielles du mésocentre, les équipes techniques du mésocentres peuvent fournir une assistance au développement sous forme de collaboration, dans la limite de leur expertise. Les utilisateurs intéressés par cette possibilité sont invités à le mentionner dans le formulaire de prise de contact pour chaque projet concerné.

Valorisation des résultats

Il est demandé aux utilisateurs de mentionner le mésocentre Paris-Saclay dans toute publication ou communication de résultats obtenus grâce aux ressources de calcul mises à disposition par le mésocentre. Il est également demandé aux utilisateurs de communiquer aux équipes administratives du mésocentre les références des articles correspondants lorsqu'ils sont acceptés dans une revue à comité de lecture, autant que faire se peut avant la fin de l'année dont la parution définitive de la publication sera datée.

Hébergement de machines

Lorsque des machines physiques appartenant aux utilisateurs sont hébergées dans la salle VirtualData, des badges pour le contrôle d'accès électroniques peuvent être remis pour permettre les interventions d'urgence ou de routine sur les équipements concernés. Leur perte éventuelle doit être signalée dans les plus brefs délais, au même titre que les identifiants numériques ou mots de passe associés.

Il est également demandé de n'installer et exploiter que des matériels conformes aux normes de sécurité en vigueur et aux bonnes pratiques dans les centres de données, et d'étiqueter lisiblement chaque matériel avec l'identification du service propriétaire et les coordonnées à jour d'une personne à contacter pour toute question relative au matériel concerné.

Qualité de service

En dépit d'une politique de *best effort* de la part de toutes les équipes techniques et administratives, aucun engagement de disponibilité des différents services ne peut être pris par le mésocentre vis-à-vis de ses utilisateurs.

Assistance

Les équipes techniques du mésocentre s'efforcent de prodiguer assistance et conseil technique aux utilisateurs sous réserve par les canaux recommandés (réfèrent mésocentre identifié, système de suivi en ligne des incidents ou liste de diffusion par messagerie prévue pour les utilisateurs). Un minimum d'effort de consultation de la documentation mise à disposition dans les espaces web du mésocentre prévus à cet effet est attendu de la part des utilisateurs afin d'éviter de surcharger les équipes techniques avec des questions récurrentes pour lesquelles une ou plusieurs solution(s) sont déjà identifiées(s).

Non respect de la charte

Le non respect ou le contournement volontaire des termes de cette charte est susceptible d'entraîner la révocation des accès des utilisateurs concernés indépendamment de l'état d'avancement des projets en cours auxquels ils participent.